

AR Prefecture

017-211703517-20230620-DCM_2023_22-DE
 Reçu le 22/06/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT DE

ROCHEFORT-SUR-MER

CANTON DE MARENNES

COMMUNE DE
SAINT - JUST - LUZAC

DATE DE CONVOCATION

08/06/2023

DATE D'AFFICHAGE

08/06/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Absents : 5
- Pouvoirs : 3
- Votants : 17

L'an deux mil vingt et trois, le 20 JUIN à 19 heures, le Conseil de la Commune de SAINT-JUST-LUZAC, légalement convoqué le 8 JUIN 2023 par Mme Ghislaine LE ROCHELEUIL-BEGU, Maire, s'est réuni dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville en séance publique.

PRESENTS : Ghislaine LE ROCHELEUIL-BEGU, Jean Pierre MANCEAU, Claude JOUSSELIN, Pascale EPHREM, Clarice CHEVALIER, Olivier CHERE, Chantal HEBING, Jean-Jacques BOUYER, Yanick DAUNAS, Sixtine SANTA MARINHA, Anaïs BOISSON (est arrivée en retard), Martine FOUGEROUX, Serge LACEPPE, Christiane FONTAINE.

ABSENTS EXCUSES : Christine GIRAUDO (pouvoir à Ghislaine LE ROCHELEUIL-BEGU), Christian SWATEK (pouvoir à Olivier CHERE), Willy DRILLAUD (pouvoir à Pascale EPHREM), Gaëlle GOSSELET, Jean-Lou CHEMIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Chantal HEBING

DCM N° 2023-22

OBJET : MODIFICATION DES TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE.

Une étude comparative des tarifs des concessions a été réalisée par les services de la mairie pour éventuellement faire évoluer nos tarifs qui ne l'ont pas été depuis 2015. Actuellement les tarifs appliqués sont les suivants :

Concessions	Tarifs		Columbarium	Tarifs	Cavurne	Tarifs	Caveau provisoire	Dispersion (Jardin du souvenir)
	Simple	Double						
15 ans	108,00 €	180,00 €	15 ans	250,00 €	15 ans	80,00 €	X	X
30 ans	186,00 €	310,00 €	30 ans	500,00 €	30 ans	158,00 €		
50 ans	279,00 €	465,00 €						

Afin de se rapprocher des tarifs pratiqués aux alentours, la commission des finances propose de les valoriser de la façon suivante :

Concessions	Tarifs		Columbarium	Tarifs	Cavurne	Tarifs	Caveau provisoire	Dispersion (Jardin du souvenir)
	Simple	Double						
15 ans	120,00 €	200,00 €	15 ans	300,00 €	15 ans	80,00 €	à partir du 7ème jour 50 €/mois (maxi 6 mois)	X
30 ans	210,00 €	350,00 €	30 ans	600,00 €	30 ans	160,00 €		
50 ans	310,00 €	520,00 €						

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la modification des tarifs des concessions du cimetière comme indiqués ci-dessus.

LE MAIRE,
Ghislaine LE ROCHELEUIL-BEGU

Le secrétaire de séance
Chantal HEBING

Acte rendu exécutoire après publication du 22/06/2023 et télétransmission en Préfecture de La Rochelle.



[Signature of Ghislaine Le Rocheleuil-Begu]